

Bréançon – Confinement – Se promener à 1km, jusqu'où?

Pendant le confinement nous pouvons nous promener dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de notre domicile.

[Que cela représente t'il pour rester en règle avec les consignes gouvernementales?](#)

Autour du centre du Bourg

Autour du centre du Rosnel

Autour du centre du Fay

Par ailleurs, voici un lien vers une application qui permet de visualiser un cercle autour d'un point de votre choix, pour le diamètre qui vous intéresse, dont le kilomètre du confinement.

Télécharger (PDF, 144KB)

Télécharger (PDF, 168KB)

Télécharger (PDF, 154KB)